

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace Européen de l'Enseignement supérieur ;

Vu les pièces justificatives produites par M. FLORIAN ABRY, né le 30 septembre 1987 à ST MARTIN D'HERES (038), en vue de son inscription au Diplôme Universitaire de Technologie, spécialité génie électrique et informatique industrielle, option automatismes et systèmes ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires ;

Le **DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE**, spécialité GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE, option AUTOMATISMES ET SYSTÈMES,

est délivré à **M. FLORIAN ABRY**
au titre de l'année universitaire 2006-2007.

Fait à Lyon, le 17 décembre 2007

Le titulaire

Le Président



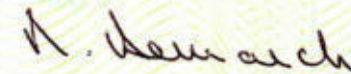
Lionel COLLET

Le Directeur de l'IUT B



Roger LAMARTINE

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Roland DEBBASCH



N° LYON1 3161439